

## Soupçon d'arnaque dans une agence de voyage de Libreville Des clients se sont fait bernier par SDN Voyage

JNE  
Libreville/Gabon

**Voyages annulés, billets d'avion non réservés... Les clients de SDN Voyage - une agence qui avait pignon sur rue à Libreville - se sont fait rouler dans la farine par le patron de cette entreprise commerciale. Ils ont déposé plainte pour escroquerie devant les instances judiciaires. Le préjudice est estimé à 40 millions de francs. Plus encore il y a un problème : le responsable de leurs malheurs répond aux abonnés absents.**

DES déplacements hors du Gabon ont pris une tournure amère pour plusieurs personnes. Pour réserver leurs places en vue d'un séjour à l'étranger, ces personnes avaient fait confiance à une agence de voyages qui avait pignon sur rue à Libreville, SDN Voyage, implantée sur l'avenue Charles Igho Demba, au quartier Nombakélé. Mais cette entreprise commerciale, chargée de composer et de vendre des offres de voyages à ses clients, n'a jamais effectué les réservations auprès des compagnies aériennes. Des clients n'ont donc jamais pu partir. C'est le cas d'une Marocaine dont les enfants se retrouvent bloqués à Libreville, car leurs titres de transport n'existent pas. « Je me suis rap-



Photo : Justelin Ndemezo

Le siège de SDN, au quartier Nombakélé, est fermé depuis longtemps. Les clients ne peuvent donc pas se faire rembourser.

prochée de l'agence SDN Voyage, située au feu rouge de Nombakélé, pour faire voyager mes deux enfants sur le Maroc. J'ai été reçue par Monsieur Yalcouye Abou, propriétaire de ladite agence qui m'avait été recommandée par mon frère. Sur le 1,5 million francs qu'il m'avait exigé, je lui ai remis cash une avance d'un million de francs. Mais, depuis le 10 août 2018, monsieur Yalcouye Abou ne me remet pas les billets d'avion. Tout le temps, il me fait marcher, il me fait de fausses promesses, tout en me rassurant qu'il cherche des places, donc je dois patienter », se lamente la victime. Et elle n'est malheureuse-

ment pas la seule à être dans cette situation désespérée. **LE SUSPECT EST AUX ABONNÉS ABSENTS.** En effet, plusieurs autres clients, dont le point commun est d'avoir acheté des billets d'avion dans la même agence de voyages, se sont retrouvés floués. Leurs réservations étaient bidon. Une famille, après avoir remis son argent en toute confiance au patron de SDN Voyage, pour se rendre à l'étranger, a ainsi été refoulée à l'aéroport international Léon-Mba, le jour de l'embarquement. Ce fut la stupéfaction quand les membres de cette famille ont constaté qu'ils

n'apparaissent pas sur le vol qu'ils étaient censés prendre ! Des personnes victimes de ce qui s'apparente fort à une arnaque et qui souhaitent maintenant être remboursées ont déposé plainte devant les instances judiciaires contre SDN Voyage pour escroquerie. Elles s'organisent actuellement pour évaluer le nombre de clients que Yalcouye Abou aurait escroqués, avec un préjudice estimé à 40 millions de francs. Pendant ce temps, le responsable de l'agence répond aux abonnés absents. Au début, il disait aux clients de ne pas s'inquiéter, de patienter et de rap-

peeler plus tard, renseigne l'une des nombreuses victimes de Yalcouye Abou. Maintenant, tous ses cinq numéros de téléphone (fixe et portable) ne passent plus, et il a déjà retiré sa photo sur sa page facebook, ajoute la source. Pis, le siège de SDN Voyage, situé non loin des feux tricolores du quartier Nombakélé, sur l'avenue Charles Igho Demba, est fermé. En somme, le mis en cause a décidé de se cacher et de ne plus communiquer. Il n'a donc pas répondu aux différents messages que nous lui avons envoyés, via son adresse e-mail, pour recueillir sa version des faits.

## Vol de matériel informatique au lycée Paul Indjendjet Gondjout Deux suspects interpellés et une partie du butin retrouvé

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

DES cambrioleurs s'étaient introduits dans l'enceinte du lycée Paul Indjendjet Gondjout, la semaine dernière, et avaient emporté du matériel informatique. Un vol qui avait suscité l'émoi, d'autant qu'il s'est produit à quelques jours de la rentrée des classes. C'est donc avec soulagement que le chef d'établissement a appris, vendredi dernier, que les auteurs présumés de ce cambriolage avaient été interpellés par la Police judiciaire (PJ). Il s'agit de : Lutrel Wandja Fourambou, 22 ans, résidant dans l'enceinte du lycée Paul Indjendjet Gondjout et fils d'un responsable administratif dudit établissement,



Photo : Abel Eyeghe

Les deux suspects.

et Stéphane Isaac Henry Ndjave Ndjaye, 29 ans, résidant dans la zone du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Les policiers ont fait preuve d'une belle efficacité en résolvant très vite cette affaire. Une rapidité qui a sans doute permis de retrouver une bonne partie du butin avant que

celui-ci ne soit vendu entièrement. C'est grâce à des constatations minutieuses que les investigations ont rapidement avancé. Une source proche du dossier indique que les deux suspects étaient bien renseignés, puisqu'ils ont l'habitude d'errer dans l'établissement pour consommer des stupéfiants. C'est ainsi



Photo : Abel Eyeghe

Une partie du matériel volé qu'ils n'ont pas réussi à écouler au marché noir.

qu'après avoir fumé du cannabis la nuit, ils sont entrés par effraction dans les compartiments ciblés. « Après avoir forcé, à l'aide d'outils appropriés, les portes des bureaux du proviseur et des censeurs 1 et 2, les deux suspects ont opéré sans peine, emportant ainsi tout le matériel informatique du lycée », explique la source.

L'intervention de la PJ a permis de mettre rapidement la main sur les deux mis en cause et de récupérer une grande partie du matériel. Les deux délinquants avaient malheureusement "écoulé" une partie de la marchandise volée au marché noir. Ils seront bientôt présentés devant le procureur de Libreville renseigne la PJ.

### Faits d'ailleurs

**Redoine Faïd a été interpellé**  
Redoine Faïd, en cavale depuis le 1er juillet, a été interpellé hier matin à Creil (France) où vit sa famille. Il a été arrêté en compagnie de deux de ses neveux, de son frère Rachid et de la personne qui l'hébergeait. L'opération a eu lieu sans violence. C'est suite à un renseignement obtenu en fin de semaine dernière que l'arrestation a été possible. « Faïd n'est pas resté qu'à Creil durant sa cavale, il a bougé et est revenu. On savait qu'on allait l'avoir, il manquait juste la date. » explique la police. Redoine Faïd s'était évadé le 1er juillet de la prison de Réau aidé par des complices armés qui avaient utilisé un hélicoptère après avoir pris le pilote en otage.

**Une fillette enlevée, tuée, dépecée et brûlée**  
Vendredi, des riverains ont appelé la police après avoir aperçu de la fumée et senti une forte odeur de chair brûlée provenant d'une maison de Fondation (Colombie). Le propriétaire de la maison a expliqué aux forces de l'ordre qu'un chien l'avait mordu, qu'il l'avait tué et qu'il était en train de le brûler dans le jardin. Mais, ils ne l'ont pas cru et, en fouillant sa maison, ils ont découvert des pieds et un fémur. Très rapidement le cadavre dépecé et carbonisé a été identifié. Il s'agit de Génesis Rua, une fillette de 9 ans, qui était portée disparue depuis quelques heures. Placé en garde à vue, Adolfo Arrieta Garcia a avoué mais, dit ne se rappeler que du moment où il a trouvé la fillette jouant devant sa maison, l'a enlevée et l'a tuée. Ce chauffeur routier, âgé de 47 ans, avait déjà été condamné pour coups et blessures et dénoncé pour une tentative de meurtre sur une ancienne compagne.

**Un enfant retrouvé mort dans un bus**  
Une enquête a été ouverte en Martinique après le décès d'un enfant de trois ans dans un bus scolaire à Rivière Pilote. Le conducteur avait effectué sa tournée en matinée et devait normalement déposer l'enfant devant son école. Il semble que Meddy se soit endormi dans le bus et c'est alors qu'il reprenait son service en début d'après-midi que le chauffeur a découvert le corps inanimé de l'enfant. Il a été placé en garde à vue.

Rassemblés par JNE